

RIFSEEP MINITERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Cartographie des fonctions des TSMA

Groupes RIFSEEP	Description des fonctions en Administration centrale
G1	<p><u>Fonctions d'encadrement ou de coordination</u> Chef de pôle, d'unité, ou de département, chargé de fonctions d'encadrement, si encadrement d'au moins 3 emplois permanents Chargé de mission ou chargé d'études d'un niveau équivalent à un agent de catégorie A (poste publié en A) : Responsable d'enquête statistique Responsable de régie d'avances et de recettes Responsable des systèmes d'information d'une direction ou équivalent Chef de projet informatique Analyste programmeur Administrateur de bases de données, administrateur systèmes et réseaux sur dispositif d'ampleur nationale</p>
G2	<p><u>Fonctions d'encadrement ou de coordination</u> Adjoint à un responsable de catégorie A ou B (chef de pôle, d'unité, ou de département)</p> <p><u>Fonctions de gestion et de contrôle de procédures</u> Chargé de mission, chef de projet, chargé d'études Chargé et Gestionnaire d'enquête statistique Référent technique informatique Administrateur de bases de données, administrateur systèmes et réseaux Technicien d'exploitation Assistant de prévention, d'hygiène et de sécurité (mission principale) Chargé de gestion logistique Gestionnaire du secteur de la communication Chargé de suivi de conventions ou de subventions</p>
G3	Technicien stagiaire

Groupes RIFSEEP	Description des fonctions en Services déconcentrés
G1	<p><u>Fonctions d'encadrement ou de coordination</u> Chef d'unité, de pôle ou de département de rang n-1 par rapport au chef de service Chef d'unité, de pôle ou de département de rang n-2 dans les DRAAF XXL ou XL, si encadrement d'au moins 3 emplois permanents Chargé de mission ou chargé d'études d'un niveau équivalent à un agent de catégorie A (poste publié en A) Adjoint à chef de service</p> <p><u>Fonctions de gestion et de contrôle de procédures spécialisées ou à technicité ou sujétions particulières</u> Responsable d'assurance qualité (mission principale) Adjoint responsable plate-forme CHORUS Responsable des systèmes d'information d'une direction Fonction de référent, d'animation ou de coordination à l'échelon régional d'un niveau équivalent à un agent de catégorie A Référent national DGAL Personne ressource DGAL Technicien en département santé des forêts COSIR (mission principale) CRIC (coordonnateur régional installations classées) Inspecteur en SIVEP (service continu) Responsable de régie d'avances et de recettes Analyste programmeur Administrateur de bases de données, administrateur systèmes et réseaux sur dispositif d'ampleur nationale</p>
G2	<p><u>Fonctions d'encadrement ou de coordination</u> Chef d'unité, de pôle ou de département (fonctions d'encadrement ne relevant pas du groupe 1) Adjoint à un responsable de catégorie A ou B (chef de pôle, d'unité, ou de département)</p> <p><u>Fonctions de gestion et de contrôle de procédures</u> Chargé de mission, chef de projet, chargé d'études (technicien en service d'économie agricole, en service forestier,...) Inspecteur ICPE Administrateur de bases de données, administrateur systèmes et réseaux Chargé et Gestionnaire d'enquête statistique Chargé de gestion logistique</p> <p><u>Fonctions à technicité ou sujétions particulières</u> Administrateur de bases de données, administrateur systèmes et réseaux Assistant de prévention, d'hygiène et de sécurité (mission principale) Responsable du secteur de la communication (à titre principal) Inspecteur SSA, SPA, phytosanitaire, itinérant ou en SIVEP (hors service continu) Technicien d'exploitation</p>
G3	Technicien stagiaire

Groupes RIFSEEP		Description des fonctions pour les affectations en Abattoir
G1		<p><u>Fonctions d'encadrement ou de coordination</u> Chef d'équipe en abattoir (capacité de 30 000 tonnes pour les abattoirs de porcs et veaux et de 15 000 tonnes pour les abattoirs de bovins et toutes autres espèces)</p>
G2	2.1	<p><u>Fonctions d'encadrement ou de coordination</u> Chef d'équipe en abattoir (capacité de moins de 30 000 tonnes pour les abattoirs de porcs et veaux et de moins de 15 000 tonnes pour les abattoirs de bovins et toutes autres espèces)</p> <p><u>Fonctions à technicité ou sujétion particulières</u> Inspecteur en abattoir effectuant au moins 20 % d'inspection en SSA et SPA Inspecteur en abattoir intervenant en multi-sites Inspecteur en abattoir sur poste isolé Inspecteur en abattoir chargé d'assistance de prévention, d'hygiène et de sécurité</p>
	2.2	<p><u>Fonctions à technicité usuelle</u> Inspecteur en abattoir</p>
G3		Technicien stagiaire en abattoir